



Rue de Lodelinsart 53
6040 JUMET
Tél. 071/47.40.42.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 8 juillet 2006 à Bouge

La séance est ouverte à 10h15 sous la présidence de M. Claude BIKADY, président. Sont également présents MM. Jean-Marie PIRON, Daniel HALLEUX, Damien ANDRE, André BREDA, Renaud BARREAU, Philippe MAJEWSKI, Jean-Christophe THIRY, Didier DEWINTER et Fabrice GROBELNY.

S'est excusé : M. Pierre VAN de VELDE.

1. Mot du Président

M. BIKADY présente ses excuses pour le changement de date de réunion et remercie les membres du Conseil de leur souplesse. Il avoue être très occupé professionnellement et familialement (surtout en vue des prochaines élections communales), ce qui explique un léger retrait par rapport aux échecs. Il espère un allègement de ses charges après le 8 octobre, et en tout cas après le 1^{er} décembre 2006 (investitures communales). Ces problèmes n'ont toutefois pas empêché l'équipe de tourner et c'est bien là l'important.

2. Les **procès-verbaux** des réunions du Conseil de la F.E.F.B. tenue à Amay le 11 mars 2006 sont approuvés sans observation.

3. Nouvelles de la F.R.B.E.

- V.S.F. : le président, M. MALFLIET, a démissionné et c'est Mme SOETEWY qui assure l'intérim ; une décision sera prise à l'A.G. extraordinaire de la V.S.F. du 23 septembre 2006 ;
- Reconnaissance des Echecs : le Président de la F.R.B.E. souhaite la création d'une commission commune pour l'élaboration d'un dossier commun ; M. BIKADY estime que les besoins et les approches sont différents mais que l'argumentation peut se concilier ; l'on peut donc envisager une collaboration pour l'élaboration de dossiers propres à chaque Fédération ; M. THIRY prendra contact avec M. TOMASI qui semblait disposer d'une étude d'appoint ; le Conseil donne son accord de principe pour participer au projet de M. VAN DAMME et désigne d'ores et déjà M. BIKADY pour faire partie de cette commission ; pour les autres mandataires, on avisera ultérieurement ;
- Commission « réforme des règlements de tournois » : la Commission va se réunir incessamment, à l'instigation du Président de la F.R.B.E. ; M. HALLEUX est invité à y participer ;
- Classement Elo : on maintient la formule d'un double classement sur l'année, mais désormais en phase avec le classement F.I.D.E. ; d'où périodes du 5 au 15 janvier et du 5 au 15 juillet (dates limites de collecte des résultats : les 31 décembre et 30 juin). A partir de 2007, le Championnat de Belgique seniors n'entrera plus en ligne

de compte pour le classement de juillet. Par ailleurs, la F.I.D.E. souhaite obtenir les résultats très vite après la fin d'un tournoi et au plus tard un mois avant la sortie de son classement ; il convient donc que la F.R.B.E. dispose desdits résultats au moins 6 semaines avant ledit classement ; c'est un conseil à donner aux clubs, notamment via le site ;

- Tournoi à normes du Pays de Charleroi 2006 : le représentant de la F.R.B.E. sera soit R. MEESEN, soit M. AHN ; L. HENRIS représentera la F.E.F.B. et si tel est son souhait, T. WILEY pourra remplacer K. LE QUANG si S. HAUTOT est d'accord (celui-ci a déjà été contacté) ;
- Commission des arbitres internationaux : elle sera présidée par Sylvain DE VET, qui semble avoir fait du bon travail lors des Championnats de Belgique de la jeunesse ;
- Tournois : le championnat de parties éclair 2006 aura lieu le 16 novembre 2006 et le championnat de parties rapides se tiendra les 8 et 9 décembre 2007 ;
- Affaire WINANTS : disciplinairement, il est en ordre ; aucune demande d'indemnisation n'a été introduite ; la F.R.B.E. envisage dorénavant de faire signer un contrat aux joueurs ;
- Gestion des joueurs (affiliations, transferts, décès ...) : M. HALLEUX a proposé d'harmoniser la gestion des joueurs belges en prônant l'utilisation du formulaire en usage au sein de la F.E.F.B. ; l'idée est de dispatcher simultanément et automatiquement l'information à la Ligue, à la Fédération culturelle et à Daniel + le club concerné comme accusé de réception ; il y aura lieu de prévoir dans le règlement des tournois qu'un joueur n'est qualifié pour les Interclubs nationaux que lorsque la F.R.B.E. est au courant du transfert, de l'affiliation ...
- Trésorerie : les finances nationales sont sous contrôle malgré un dépassement de 1650 € pour les Olympiades.

4. Désignation d'un deuxième vice-président de la F.E.F.B.

L'on a omis de désigner un second vice-président, en remplacement de Philippe LOMBART, alors que ce poste est prévu dans le règlement d'ordre intérieur de la Fédération. A l'unanimité, le Secrétaire est désigné pour assumer la fonction.

5. Rapport du Directeur des tournois

- Individuels de la F.E.F.B. 2006 : d'un point de vue quantitatif, la participation fut faible, sans doute à cause de l'absence de *Pion f* et aussi d'un certain manque de publicité du cercle organisateur ; les vainqueurs sont, à égalité de points, T. WILEY, S MOHANDEI et L. HENRIS ; M. KASTRIOT est arrivé tardivement à la 1^{ère} ronde et a donc été acté comme forfait mais l'arbitre du tournoi l'a autorisé à poursuivre celui-ci ; le Conseil estime donc qu'il n'y a pas lieu à sanction ; B. LEURQUIN était forfait non annoncé le dernier jour ; il sera convoqué pour une audition, conformément à l'article 6c du R.O.I., le Conseil envisageant une suspension d'un an de participation aux Individuels F.E.F.B. ;
- Interclubs F.E.F.B. 2006 : 55 équipes ont participé à la compétition ; Namur est champion ; la communication des résultats a été sujette à caution sur le forum ; M. PIRON demande s'il est possible d'informatiser les choses ; M. ANDRE est désigné pour coordonner la mise sur pied d'un programme par MM. PIRON, HALLEUX et un certain Arnaud (sans autre précision) proposé par M. DEWINTER ; autre problème évoqué : la place des forfaits ; prévoir le forfait au dernier échiquier ou imaginer une pondération financière en fonction du tableau concerné ? A réfléchir et à discuter lors de la prochaine réunion.

6. Rapport du Directeur de la Jeunesse

M. ANDRE présente ses excuses pour son manque de disponibilité dû à l'organisation des Championnats de Belgique seniors ; il fait part de son souhait de quitter ses fonctions de directeur de la jeunesse à la prochaine A.G. M. BARREAU déclare également que ce sera plus facile pour lui à partir de septembre.

- Inter-écoles : la finale F.E.F.B. s'est déroulée à Gosselies ; Wier l'emporte dans le primaire et Marche dans le secondaire ; l'on constate un peu plus d'équipes que l'année passée mais les liégeois et les bruxellois étaient absents ; les finales nationales ont eu lieu à Tubize , où les francophones n'ont guère brillé mais c'est conforme aux forces en présence ; le travail de fond reste à faire ;
- Circuit J.E.F. : deux rondes prévues : celle du 23 septembre à Fleurus et une en novembre à Nivelles ;
- Etats généraux de la Jeunesse : le projet est au point mort ; la méthode de travail est à concerter entre les deux délégués francophones ;
- Rapport des Ligues 2005 : Bruxelles et le Hainaut sont en ordre ; le Brabant Wallon annonce des activités en 2006.

7. Rapport du Responsable à l'immatriculation et au classement.

M. HALLEUX déclare qu'il sera en congé du 26 août au 12 septembre 2006. Pour le reste, il ne souhaite pas répéter ce qui a déjà été dit dans le cadre du point consacré à la F.R.B.E. (cfr. les observations relatives au classement Elo et à la gestion des joueurs).

A noter toutefois un nombre de 1624 affiliés à la F.E.F.B. au 7/7 et un nouveau cercle en gestation, Waremme.

Par ailleurs, à partir du classement Elo de juillet 2006, chaque joueur peut consulter sa fiche individuelle pour la période écoulée.

8. Rapport du Trésorier.

- M. BREDA observe que la transition ne fut pas facile car le programme de M. LOMBART était irrécupérable mais avec la trace papier, tout a pu être reconstitué ;
- Certains cercles ne sont toujours pas en ordre : Renaissance Binchoise, Caïssa Europe, Reine blanche ... Par ailleurs, Spa n'existe plus ;
- M. BREDA attend toujours le n° de compte de la ligue de Namur-Luxembourg pour le versement de la ristourne ; la Ligue de Liège n'a pas rentré de rapport et n'aura donc pas de ristourne ;
- Il s'avère enfin que les frais de déplacement Interclubs F.E.F.B. sont gérés différemment par MM. PIRON et BREDA : M. PIRON calcule des indemnités proportionnelles tandis que M. BREDA retient un système de compensation ; par 5 voix pour, trois contre et une abstention, c'est le système compensatoire qui est adopté par le Conseil ; M. BREDA est invité à coucher sur papier sa technique de calcul afin d'en garder trace dans les archives.

9. Rapport du Responsable du *Pion f*.

- M. MAJEWSKI a avancé au niveau de la page de couverture ;
- Le 1^{er} *Pion f* est annoncé pour la mi-août ;
- En ce qui concerne le tarif de La Poste, on verra ce qu'il en est lors de la première sortie ;
- Le contenu de la 1^{ère} édition sera succinct, annonce d'ores et déjà M. MAJEWSKI ;
- M. Etienne CORNIL a numérisé tous les *Pion f* à sa disposition ou transmis par M. BIKADY ; M. MAJEWSKI est chargé de lui adresser une lettre de remerciement.

10. Rapport du Délégué à la presse.

- M. DEWINTER a dressé une liste de 60 adresses, déjà ; le tout est à transmettre à tous les membres du Conseil ;
- Il y a lieu d'inviter tous les cercles à transmettre ses infos ou ses liens « presse » à M. DEWINTER.

11. Rapport du Responsable du Vade Mecum.

- Il y a eu six ventes et 9 dons à la F.R.B.E. de la nouvelle édition ;
- La loi sur le volontariat a fait l'objet de nouvelles modifications (l'organisation serait désormais responsable des fautes légères ou occasionnelles du volontaire) et son entrée en vigueur est reportée au 1^{er} janvier 2007 ;
- Concernant la F.E.F.B., l'assurance responsabilité civile ne convient pas : on n'assure pas la F.E.F.B. mais les cercles et les joueurs ; on n'assure pas les volontaires non affiliés ; on ne couvre pas la restauration ... ; M. THIRY prendra contact avec Ethias pour la conclusion d'une RC organisation (couvrant la F.E.F.B. asbl) et une RC administrateur (car les administrateurs ne sont pas couverts par la loi sur le volontariat) ;
- Le Secrétaire évoque également la brèche que le monde politique envisage d'ouvrir dans la personnalité juridique distincte des A.S.B.L. (comme des sociétés commerciales, d'ailleurs).

12. Divers

- Doléances de MARCHAND : la Librairie MARCHAND sollicite d'être considérée comme le seul concessionnaire vis-à-vis de la Fédération (contrat d'exclusivité) ; partant du principe que la F.E.F.B. n'a pas à s'immiscer dans la lutte concurrentielle à laquelle se livrent les acteurs du marché et sur la suggestion avisée de M. BREDA, le Conseil se propose d'émettre lui-même ses bons d'achat, lesquels seront échangeables soit chez MARCHAND, soit chez DAL BORGIO (les seuls cautionnés à l'heure actuelle par la F.E.F.B.) ; le Secrétaire est chargé d'adresser un courrier en ce sens à chacun des protagonistes ;
- Le Président fait état d'un soutien sollicité par mail par la « Réserve précieuse » de l'U.L.B. en vue d'une manifestation échiquienne à laquelle participera, notamment, M. WINANTS ; le Secrétaire est chargé de transmettre le mail à la Ligue de Bruxelles-Capitale ;
- Une séance de formation des dirigeants de cercle se tiendra le 23 septembre 2006 à 14h00 au local du Cercle de Charleroi ;
- Il est observé que l'octroi de subsidés fédéraux implique un échange d'informations, voire un certain contrôle de la Fédération sur les cercles bénéficiaires ; pareil contrôle (même financier) est peut-être souhaitable, même en dehors de toute subvention, lorsque l'on voit ce qu'il est advenu de certains cercles ;
- Sur la proposition de M. ANDRE, l'on gardera les deux points d'accès au site pour éviter d'être totalement immobilisé en cas de problème ;
- Il s'avère que les repêchages pour l'examen d'arbitrage n'ont toujours pas eu lieu ; le Secrétaire reprend contact avec M. GOSSEYE à ce sujet ;
- La prochaine réunion se tiendra le 16 septembre 2006 à 14h00 à Amay.

La séance est levée vers 13h15.

Fabrice GROBELNY
secrétaire